

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 30 septembre 2019 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Sont présents :

Robert Chartier, conseiller n° 1  
Jean-Pierre Pouliot, conseiller n° 2  
Loren Allen, conseiller n° 3  
Denis Vaillancourt, conseiller n° 4  
Gilles Asselin, conseiller n° 5  
Cedric Briggs, conseiller n° 6  
formant quorum sous la présidence de Jacques Drolet, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et secrétaire-trésorier

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. URBANISME**
  - 3.1. Chemin du Mont Foster - Entretien et rond-point - Orientation
- 4. VOIRIE**
  - 4.1. Demande de prix 2019-09 - Rechargement du chemin Argyll - Contrat
  - 4.2. Appel d'offres 2019-14 - Travaux de réfection du chemin Foster à Bolton-Ouest - Contrat
- 5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 5.1. Waterloo - Entente relative à la protection contre les incendies - Autoroute 10
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

---

**205-0919**  
**AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le maire à 19h30.

---

**206-0919**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Cedric Briggs, APPUYÉ par le conseiller Denis Vaillancourt et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

---

**207-0919**  
**URBANISME**  
**CHEMIN DU MONT FOSTER - ENTRETIEN ET ROND-POINT -**  
**ORIENTATION**

Attendu que le chemin du mont Foster, dans le secteur du mont Foster, ne se termine pas par un rond-point ;

Attendu que si le projet reçoit toutes les autorisations requises, les rues existantes devraient être remises à la Municipalité;

Attendu que le conseil souhaite minimiser l'impact environnemental des travaux à être réalisé par le promoteur dans ce secteur;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Gilles Asselin, APPUYÉ par le conseiller Loren Allen et résolu d'informer les promoteurs du projet du Mont Foster :

- que la Municipalité est favorable à l'étude d'un projet d'installation d'un rond-point, d'une allée municipale et d'un « T » de virage, sur le chemin du Mont Foster, à être soumis aux différents ministères et aux propriétaires concernés;
- qu'elle prévoit entretenir le chemin du Mont Foster jusqu'au virage en « T » si les travaux sont réalisés conformément aux exigences légales et réglementaires applicables et une fois que la rue lui sera remise.

Adoptée à l'unanimité

---

**208-0919**  
**VOIRIE**  
**DEMANDE DE PRIX 2019-09 - RECHARGEMENT DU CHEMIN ARGYLL**  
**- CONTRAT**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu quatre propositions dans le cadre de la demande de prix 2019-09;

ATTENDU QUE la proposition la plus avantageuse est celle de l'entreprise Normand Jeanson Excavation Inc.;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu :

- d'accorder un contrat à prix unitaire à l'entreprise Normand Jeanson Excavation Inc. au montant de 59 511,06 \$ taxes incluses pour les travaux de rechargement prévus dans le cadre de la demande de prix 2019-09;
- d'autoriser le directeur général à donner tout contrat de surveillance ou d'implantation dans les limites de son pouvoir de délégation et à donner toute directive et à signer tout document à cet effet;
- de financer ces dépenses, nettes de ristourne de taxe, à même le fonds général de la Municipalité et/ou le fonds sur les carrières et sablières et toute subvention à recevoir pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

**209-0919**  
**VOIRIE**  
**APPEL D'OFFRES 2019-14 - TRAVAUX DE RÉFECTION DU**  
**CHEMIN FOSTER À BOLTON-OUEST - CONTRAT**

ATTENDU QUE la Municipalité de Bolton-Ouest souhaite accorder un contrat pour la réalisation de travaux admissible à de l'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie municipale (AIRRL-2017-418);

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu 3 propositions pour la réalisation de ces travaux dans le cadre l'appel d'offres 2019-14 :

<b>ENTREPRENEUR INCLUSES)</b>	<b>PRIX (TAXES</b>
Excavation St-Pierre et Tremblay inc.	653 891,77 \$
Germain Lapalme & Fils inc.	700 952,17 \$
Excavation Gagnon & Frères Inc.	712 518,31 \$ *

\*Prix au bordereau

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot, APPUYÉ par le conseiller Cedric Briggs et résolu :

- d'accorder un contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise Excavation St-Pierre et Tremblay Inc. au montant de 653 891,77 \$ pour des travaux de réfection du chemin Foster selon les termes du devis préparé par la firme Avizo dans le cadre de l'appel d'offres 2019-14 ;
- que cette acception soit conditionnelle au respect des exigences du programme d'aide financière gouvernementale et à l'obtention des permis de remplacement de ponceaux de la MRC Brome-Missisquoi;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, conformément au règlement numéro 348-2018 et d'autoriser le maire et le directeur général à obtenir le financement temporaire requis auprès de la BMO;
- d'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet et à octroyer tout contrat connexe dans les limites de son pouvoir de délégation et du budget autorisé.

Adoptée à l'unanimité

---

**210-0919**  
**SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**WATERLOO - ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES**  
**INCENDIES - AUTOROUTE 10**

Attendu qu'il est souhaitable d'avoir un seul service de Sécurité incendie ayant juridiction sur notre territoire;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robert Chartier, APPUYÉ par le conseiller Jean-Pierre Pouliot et résolu :

- d'informer la Ville de Waterloo que la Municipalité de Bolton-Ouest ne souhaite pas renouveler l'entente pour le service de protection contre l'incendie pour la portion de l'autoroute (10) des Cantons-de-l'Est, située sur son territoire, entre les bornes kilométriques 92 à 98;
- que ladite entente prenne fin le 31 décembre 2019.

Adoptée à l'unanimité

**211-0919**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public dès le début de la présente séance.

---

**212-0919**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Vaillancourt APPUYÉ par le conseiller Gilles Asselin et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 20h38.

---

Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Jacques Drolet  
Maire